

Inventaire des sites contaminés et quelles obligations pour les propriétaires ?

L'Office cantonal de l'environnement (ENV) bénéficie d'un outil de contrôle, le « Géoportail », cadastre jurassien des sites et des sols pollués ; un registre qui comporte environ 1400 parcelles dans le Jura.

Ce constat ne suffit pas, il engendre des responsabilités et des engagements de l'Etat dans des démarches à entrevoir. Premières interrogations : le cadastre

- comporte t'il une approximation du degré de contamination des parcelles incriminées
- regroupe t'il les différentes natures de pollution
- est-il régulièrement mis à jour.

En pratique, dans le cadre d'un immeuble qui doit être investigué, pour définir le degré de pollution, qui déclenche la démarche. Si la parcelle doit être assainie, qu'elles sont les obligations financières

- du vendeur
- de l'acquéreur

L'Etat est-il impliqué dans le partage des coûts ?

Dans un cas de figure d'une entreprise, répertoriée sur le cadastre cantonal des sites et des sols pollués, qui vend son exploitation, qui cesse son activité ou qui est déclarée en faillite, qui va payer :

- les frais d'investigations pour définir l' ampleur de la contamination
- les frais d'assainissement qui en découlent et qui peuvent être un gouffre à millions.

Dans ce contexte, l'Etat peut-il anticiper la démarche et juridiquement obliger l'acteur de cette situation à se mettre aux normes environnementales. Qu'elles sont les procédures définies par l'Office cantonal de l'Environnement ?

Dans notre canton, plusieurs entreprises sont considérées comme sites contaminés voir pollués. Parmi celles-ci, il y a notamment Benteler et Von Roll. Le Gouvernement leur a-t-il demandé des garanties financières, pour un assainissement futur, dans l'hypothèse d'une faillite, pour éviter des problèmes financiers ?

Un cas de figure existe au Tessin ; l'implication de l'Etat tessinois dans l'assainissement des anciens sites Von Roll à Monte Forno.

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Le 28 janvier 2014

Pour le groupe PDC-JDC

Maurice Jobin

~~_____~~ ~~_____~~ ~~_____~~
~~_____~~ ~~_____~~ ~~_____~~
~~_____~~ ~~_____~~ ~~_____~~
R. ~~_____~~ ~~_____~~
Van ~~_____~~ A.B.
G. ~~_____~~ ~~_____~~
G. ~~_____~~ ~~_____~~